



DOUANE

# ATELIER ADHÉRENT

# ATELIER ADHÉRENT CFDT SERVICES CI

Cet atelier s'inscrit dans un cadre général de plusieurs consultations et ateliers participatifs à destination des adhérents CFDT.

Ce sont des réunions animées par le bureau national avec des adhérents de mêmes fonctions et/ou de mêmes missions.

Le but de ces ateliers est de trois ordres :

- **Renouer un contact direct avec les adhérents** dans une période sanitaire complexe qui a empêché des liens "normaux" entre les adhérents et élus (moins de tournées, de réunions de section, d'assemblées générales...)
- **Donner la parole aux adhérents et faire vivre la démocratie** au sein de notre organisation, valeur essentielle de la CFDT
- **Établir un nouveau revendicatif métier.** Nous devons nous adapter et nous moderniser continuellement afin de coller aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

## CONSTATS

- La charge de travail croissante, une baisse systématique des effectifs et un désintérêt ressenti de la part de notre administration sont unanimement dénoncés.
- Un manque du sens des missions est ressenti par de nombreux collègues, les réformes s'étant succédées, accompagnées à chaque fois de pertes de taxes, de mission et... d'agents.
- Le manque d'effectif général affecte partout l'exécution des missions. Dans certaines résidences, des agents sont seuls et ne peuvent plus effectuer de contrôles externes.
- La pseudo "dématérialisation" des procédures n'a en aucun cas abaissé la charge de travail dite de gestion qui pèse sur les services CI
- Il est constaté une perte de compétence et de savoir-faire importante, ceci découlant du non-remplacement des partants.
- L'assistance aux professionnels prend une place de plus en plus importante dans la charge de travail des services. La hausse nationale du nombre d'opérateurs par exemple en micro-brasserie est soulignée car elle entraîne beaucoup de travail d'explication et de suivi qui n'est en aucun cas pris en compte par la DG.
- Le nombre de bouilleurs de cru explose et les services n'ont pas les moyens d'effectuer les contrôles.
- La "gestion" se fait systématiquement au détriment des contrôles.
- L'assistance économique et l'information des usagers est tellement chronophage qu'elle empêche beaucoup de services d'effectuer les missions de contrôle.
- La gestion et le suivi des cautions reste un travail important.
- Les "applicatifs" métiers se succèdent et ne sont pas ergonomiques. La formation sur ces programmes est trop faible.
- Un désengagement de l'administration dans le domaine CI sur les territoires ruraux et beaucoup de départements entraîne des déplacements importants et des secteurs de compétences bien trop grands pour les effectifs dédiés.
- Les contrôles en GARANTIE des METAUX sont quasiment abandonnés faute d'effectifs et de formation en la matière.

### Revoir :

Services viticulture

Mission Sureté

Agents exerçant à l'EPA-Masse

Enqueteurs

Outre-Mer

Pôle contrôle

Unités aéroportuaires en 12 H

PGP

### SERVICES CI

#### A venir :

Chefs d'équipe en SU

Chefs de service et adjoints

Informaticiens

Maitre de Chien

Motard

 @fedefinancescfdt

 @cfdtfinances

[FINANCES.CFDT.FR](http://FINANCES.CFDT.FR)

- Les contrôles deviennent de plus en plus complexes et les agents sont débordés par les saisies multiples de données quasi identiques sur des applicatifs différents (SILCF, BANACO, FIDEL, ROC, ...). La loi ESSOC a profondément modifié les pratiques et l'administration n'en tient pas compte (manque de formation "pratique" et juridique)
- Il y a un manque total de lisibilité de la politique nationale des contrôles.
- Le manque de matériel dédié aux contrôles est criant. Il n'y a pas de cohérence entre les régions. Le manque de téléphones portables est souligné (certains agents doivent donner leur numéro personnel !). Les ordinateurs portables manquent et les imprimantes portables ne sont pas efficaces ni adaptées à la rédaction des procédures hors bureaux. L'équipement des agents est au "bon vouloir" de la hiérarchie locale.

## REVENDEICATIONS

- Une **hausse des effectifs** est unanimement réclamée. C'est indispensable pour pouvoir effectuer les missions tant de contrôle que de suivi des opérateurs.
- **Les fermetures de bureaux doivent cesser.** L'éloignement des opérateurs et des services est contre-productif pour tout usager et service public.
- La mise en place d'une **réelle coordination de ce qui est demandé aux bureaux**, tant en matière de contrôle que de gestion des professionnels et des redevables est nécessaire. Il faut **mettre fin aux disparités régionales**, aussi bien en termes de politique contentieuse, que de priorités d'actions locales qui rendent notre action globale et nationale totalement illisible.
- Il faut une **politique de contrôles réaliste, cohérente et ambitieuse** faite en concertation avec les agents de terrain.
- En urgence, il faut **que la DG agisse sur les applicatifs pour les interconnecter** réellement et éviter les multiples saisies de données identiques lors des contentieux et de leur préparation. L'ergonomie des applications actuelles doit être revue.
- Il faut la **suppression des statistiques inutiles qui s'accumulent** et obèrent les capacités des bureaux.
- Il faut la **création d'un « carnet à points » OPCO** qui contienne les équipements adaptés aux missions CI.
- Le parc informatique doit être adapté aux missions de terrain et les agents doivent être équipés de téléphones portables qui permettent l'accès aux bases de données lors des contrôles externes. Les matériels informatiques doivent permettre la rédaction des actes sur le terrain de manière sûre et pratique.
- Les **véhicules** fournis doivent être en nombre suffisant.
- Une **amélioration des ciblage des contrôles obligatoires** imposés est exigée (souvent peu pertinents)
- Il faut **que l'administration prenne enfin en compte les dépenses induites par les contrôles** (repas, frais supplémentaires de transport, ...).
- La DG doit **améliorer les conditions de récupération des horaires pour les contrôles en soirée et en week-end.** La situation actuelle est totalement inadaptée et peu incitative.
- Une **prise en charge financière des horaires de travail effectués hors horaires de bureau** doit être instituée à l'instar de ce qui existe dans d'autres administrations. (Taux de nuit, de week-end et de jour férié).
- Des **ateliers métiers** doivent être organisés par l'administration **pour entendre les agents de terrain** et non pas écouter seulement les professionnels et les lobbies du secteur (tabac, alcool, vigneron, ...)
- **Si de nouvelles missions sont envisagées (normes, ...), un plan de formation ambitieux doit être mis en place en amont** et de nouveaux agents doivent être affectés au préalable dans les services car à défaut cela resterait totalement illusoire au regard de la charge de travail réelle actuelle des bureaux.